



DELIBERATION N° 2024-10

Lancement et passation d'un marché de travaux. Travaux de restauration de la continuité écologique sur le la commune de Garennes-sur-Eure

Extrait du Registre des Délibérations CONSEIL SYNDICAL DU 06 FEVRIER 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le six février à 18 h 30, le Comité Syndical du SBV4R, régulièrement convoqué le trente janvier, s'est réuni à Sainte-Gemme-Moronval, Salle Municipale des Associations et de la Culture, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Daniel RIGOURD, Président.

Nombre de délégués titulaires du Comité Syndical : 45

Nombre de membres en exercice : 45

Quorum à atteindre en temps normal : (45/2+1) : 23

Nombre de membres qui ont pris part à la délibération (présents comptant pour le quorum) : 29

Nombre de pouvoirs : 1

Nombre de suffrages exprimés : 30

Présents pour le quorum : 29

M.	DAIGREMONT Jérôme	Titulaire		CA Pays de Dreux	ABONDANT
Mme	DE PIEDOÛE Caroline	Titulaire		CA Pays de Dreux	BERCHERES-SUR-VESGRE
Mme	DE SOUSA Evelyne	Titulaire		CA Pays de Dreux	BONCOURT
M.	DESHAYES Ludovic	Titulaire		CA Pays de Dreux	CHERISY
Mme	DEQUAIRE Sylviane	Suppléante de	Mme PRUNIER-REUTER	CA Pays de Dreux	CRECY-COUVE
Mme	DUVAL Dominique	Titulaire		CA Pays de Dreux	EZY-SUR-EURE
M.	PROVOST Sylvain	Titulaire		CA Pays de Dreux	FONTAINE-LES-RIBOUTS
M.	ROY Raymond	Titulaire		CA Pays de Dreux	LA CHAUSSEE-D'IVRY
M.	CHERON Denis	Titulaire		CA Pays de Dreux	MONTREUIL
Mme	PATUREL Cathy	Titulaire		CA Pays de Dreux	OULINS
M.	MAUFRAIS Aurélien	Titulaire :		CA Pays de Dreux	ROUVRES
M.	LUBOW Dominique	Titulaire :		CA Pays de Dreux	St-ANGE-ET-TORCAY
M.	FOUGEROL François	Titulaire		CA Pays de Dreux	Ste GEMME-MORONVAL
M.	ALBERT Christian	Titulaire		CA Pays de Dreux	SAULNIERES
Mme	LE BRIS Martine	Titulaire		CA Pays de Dreux	SAUSSAY
M.	GOALES André	Suppléant de	M. BERTHELIER	CA Pays de Dreux	TREON
M.	MALANDAIN Sylvain	Suppléant de	M. STEPHO	CA Pays de Dreux	VERNOUILLET

M.	RIGOURD Daniel	Titulaire		CA Pays de Dreux	VILLEMEUX-SUR-EURE
Mme	CHANFRAU Dominique	Titulaire		CC Portes Euréliennes d'Ile de France	
M.	QUESNE Gilles	Suppléant de	Mme DEVINCK	CC Portes Euréliennes d'Ile de France	
Mme	LE GUIL Laëtitia	Titulaire		CC Portes Euréliennes d'Ile de France	
M.	LEMOINE Stéphane	Titulaire		CC Portes Euréliennes d'Ile de France	
M.	CORRE Roland	Titulaire		CC Portes Euréliennes d'Ile de France	
Mme	WEILLER Odile	Suppléante de	M. GOND	CC Portes Euréliennes d'Ile de France	
M.	MAILLARD Patrick	Titulaire		CC Portes Euréliennes d'Ile de France	
M.	M. CRASSIN Gérard	Titulaire		CC Portes Euréliennes d'Ile de France	
M.	GALERNE Michel	Suppléant de	M. MOLET	CC Portes Euréliennes d'Ile de France	
Mme	VIBOUD Danièle	Titulaire		CA Evreux Portes de Normandie	
M.	VERDIER Jean- François	Titulaire		CA Evreux Portes de Normandie	

Absents excusés ayant donné pouvoir : 1

M. GUIRLIN Jean-Louis, commune de St Georges-Motel, CA de Dreux donne pouvoir au Président M. Rigourd

Absents excusés : 6

Mme	MARAND Béatrice	Titulaire		CA Pays de Dreux	AUNAY-SOUS-CRECY
M.	GUIRLIN Jean-Louis	Titulaire		CA Pays de Dreux	St-GEORGES-MOTEL
M.	BINET Eric	Titulaire		CA Pays de Dreux	SOREL-MOUSSEL
Mme	DEVINCK Jacqueline	Titulaire		CC Portes Euréliennes d'Ile de France	
M.	GATINE Jean-Pierre	Titulaire		CA Evreux Portes de Normandie	
M.	LETENNEUR Gilbert	Suppléant de	M. GATINE	CA Evreux Portes de Normandie	

Également présents (sans voix délibérative) : 4

M.	FAVREAU Patrick	Suppléant de	M. FOUGEROL	CA Pays de Dreux	Ste GEMME- MORONVAL
M.	ANEST Louis	Suppléant de	M. RIGOURD :	CA Pays de Dreux	VILLEMEUX-SUR-EURE
M.	BERNHART Laurent	Suppléante de	Mme VIBOUD	CA Evreux Portes de Normandie	
Mme	LOISY Pauline	Suppléant de	M. DAIGREMONT	CA Pays de Dreux	ABONDANT

M. Lubow est nommé secrétaire de séance.

Exposé du Président :

Suite à la fusion du 30 décembre 2017, le SBV4R a repris le suivi d'une étude RCE lancée par le SIRE 1 en 2015 qui visait la restauration de la continuité écologique au droit de 4 complexes hydrauliques sur l'Eure. Fin 2021, pour des raisons administratives et afin de pouvoir continuer à prétendre à des subventions, il a été nécessaire de résilier le marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage et le marché de maîtrise d'œuvre.

En 2022, des opportunités d'intervention étant toujours envisageables sur 3 des 4 complexes hydrauliques du projet initial, le SBV4R a souhaité relancer une étude sur l'ancienne usine Disco-France (commune de Saussay), le moulin de Marcilly et **le moulin de Garennes (ex-usine**

SOGETRAM). Les ouvrages du moulin de Garennes, ne sont aujourd'hui plus fonctionnels et n'ont plus d'usage pour le propriétaire. Ces ouvrages sont également aujourd'hui source d'embâcles.

Ainsi, La société CAD'EN avait été recrutée en tant qu'assistant à maîtrise d'ouvrage en avril 2022 et le bureau d'études SEGI (devenu aujourd'hui PCM) avait été mandaté pour la réalisation de l'étude en novembre 2022. Le 23 novembre 2023, le COPIL s'est réuni pour une réunion de validation le projet de restauration de la continuité écologique au droit de l'ancien moulin de Garennes.

Les principales caractéristiques de ce marché sont :

- **Type** : Marché public de travaux passé selon une procédure adaptée ;
- **Objet** : Travaux de restauration du cours de l'Eure dans sa traversée de Garennes-sur-Eure ;
- **Durée prévisionnelle** : 3 mois (+ 1 mois préparation) + 1 an de GPA ;
- **Montant prévisionnel** : 584 000 € HT ;
- **Montage financier** : Ces prestations feront l'objet d'une demande de subventions auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie (au taux prévisionnel de 80 %) et, le cas échéant du Conseil Départemental (pour la partie liée au désamiantage).

Vu le code de la commande publique ;

Vu les délibérations n°2021-35 et n°2022-21 du Comité Syndical autorisant le Président à confier, respectivement, la préparation de ce marché de travaux à la société CAD'EN pour les pièces administratives et au bureau d'études PCM (SEGI) pour les pièces techniques ;

Considérant l'intérêt que représente ces travaux pour le fonctionnement écologique et hydraulique de la rivière Eure et pour le SBV4R ;

Considérant que la dépense sera inscrite au budget du SBV4R ;

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré à **l'unanimité**, décide :

- **D'autoriser le Président** à signer le marché de travaux avec le candidat retenu à l'issue de la consultation,
- **D'autoriser le Président** à régler l'ensemble des frais propres à ce marché et à signer tous les actes administratifs se rapportant aux prestations du présent marché y compris les avenants et les demandes de subventions auprès de l'AESN et de tout autre organisme susceptible de financer l'opération ;
- **D'autoriser le Président** à prendre toute mesure nécessaire à la mise en œuvre du projet.

SBV 4R
SYNDICAT DU BASSIN VERSANT
DES 4 RIVIERES

Le Président,


Daniel RIGOURD

DOCUMENT RENDU EXECUTOIRE

Après dépôt à la Sous-Préfecture, le

Le Président,



Daniel RIGOURD